

CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT sur MEU

**ECOLE PUBLIQUE élémentaire Joseph FARAMIN
 MONTAUBAN DE BRETAGNE**

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Noms	Présents	Excusés
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme MARSА Danielle		x
Directrice de l'école – Présidente du conseil d'école : Mme RAEPERS Annie	x	
Enseignants		
Mme AUDUREAU Gaëlle Cp-CE1	x	
Mme THOMPSON Myriam CM1b	x	
Mme HARIVEL Orlane CE1	x	
Mme ERMEL Sylvianne CM1a	x	
Mme FRETEY Mathilde CE1/CE2	x	
M. JAMOIS Mathis CE2a	x	
Mme POURCHASSE Stéphanie CPb	x	
Mme CORDENIER Elise CM2b	x	
MME GUEGUEN Françoise CE2b	x	
Mme OISEL Camille CM1/CM2	x	
Mme TRELUYER Anne-Laure CPa	x	
Mme ECOUTIN Julie CM2a	x	
Représentantes des parents d'élèves :		
Mme SOSSOU Claire		x
Mme DELALANDRE Marie		x
Mme DUROX Marie	x	
Mme CHESNEL Ophélie	x	
Mme DARDENNE Sonia	x	
Mme SOURDIN Lucie	x	
Mme DELOURME Jessica		x
Mme MARCHAND Marie	x	
Mme RODRIGUEZ Alba		x
Mme FAVEREAU Corine		x
Mme TSONTSO Zaharya		x
M. POUPELIN Maxime	x	
Représentante de l'association des parents d'élèves : Mme LECLERC		x
Monsieur le Maire de la Commune : Mr JALU Serge	x	
Adjointes aux affaires scolaires : Mme DANIEL Nicole/Mme FOUVILLE Laëtitia	x/x	
Coordnatrice du péri-scolaire: Mme FOLLET-BOURBON Virginie	x	

Compte rendu du conseil d'école

1) PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Résultats des élections, rôle et attribution du conseil d'école.

Participation

Nombre d'inscrits 446

Nombre de votants 216

Nombre de bulletins blancs ou nuls 24

Nombre de suffrages exprimés (S) 192

Taux de participation 48,43% (2022 52,74%)

2) ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A) Analyse et approbation du règlement intérieur de l'école 2023-2024

-Rappel des attributions des parents élus.

- Règlement intérieur :

« La sortie des élèves, pour l'enseignement élémentaire, s'effectue sous la surveillance de leur maître. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les enfants sont alors soit pris en charge par un service de cantine, de garderie ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. »

-Quelques élèves ne savent pas par quel portail sortir le soir. Parfois ils ne savent pas s'ils doivent aller à la garderie ou non, s'ils doivent aller chercher leur fratrie ou non. Nous demandons aux parents de bien préciser ces informations à leur enfant.

-Rappel : Pas de médicament sur le temps scolaire, sauf PAI mis en place (formulaire à remplir pour être autorisé à utiliser un médicament sur le temps scolaire).

Parents ayant établi un PAI : validité 1 an. Date à anticiper pour prévoir un rdv médecin afin de renouveler l'ordonnance, sinon le médicament ne pourra pas être délivré à l'école. S'assurer également de la fourniture régulière du médicament à l'école.

-Règlement intérieur voté à l'unanimité.

B) Effectifs actuels et prévisions

➤ 275 inscrits

➤ CP	➤ CE1	➤ CE2	➤ CM1	➤ CM2
➤ 51	➤ 53	➤ 54	➤ 60	➤ 57

➤ **Répartition pédagogique.**

CPA 22 TRELUYER Anne-Laure	CE2b 23 Françoise GUEGUEN	CE1 22 Orlane HARIVEL	CE2a 25 JAMOIS Mathis	CM1a 24 ERMEL Sylvianne	CM2a 25 Julie ECOUTIN
CPb 22 Stéphanie POURCHASSE	Cp-CE1 : 21 7/14 Gaëlle AUDUREAU	CE1/CE2 23 17/6 Mathilde FRETEY	CM1b 24 THOMPSON Myriam	CM1/CM2 21 12/9 Camille OISEL	CM2b 23 Elise CORDENIER

GS actuelles : 59

Prévision d'effectifs à ce jour : 278 élèves

Une élève CE2 en janvier

C) Organisation du temps scolaire

	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>
<i>Matin</i>	8h30 – 11h30			8h30 – 11h30	
<i>Après - midi</i>	13h30-16h30			13h30-16h30	

Avis et vote des rythmes scolaires :

La dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, dont bénéficie la commune n'est valide que jusqu'à la fin de cette année scolaire. La dérogation qui avait été accordée pour la rentrée 2021 arrive à échéance de sa durée de trois ans.

Les membres du conseil sont invités à donner **un avis sur l'organisation locale** de la semaine scolaire.

Pour la proposition de la municipalité (4 jours) : 4/6 parents élus, 3/3 représentants de la ville et 12/12 enseignants.

Contre : /

Abstention : 2 /6 parents élus.

Avis favorable adopté à majorité : 19

Aucun avis défavorable

Abstentions : 2

3) ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES

➤ **Musique**

Les deux classes de CM2 ont un projet « La comédie musicale au cinéma » qui se déroulera au 2^e semestre. Une intervenante de l'école de musique sera présente 12 heures par classe de CM2 avec une intervention de 45 min environ toutes les 2 semaines.

Une représentation serait l'objectif final. Eventuellement lors de la fête de l'école si le matériel présent le permet (sono adaptée, scène et micros). Les enseignantes souhaitent une autre représentation, avant la fête, pour les CM2 et leurs familles. Une demande de salle sera présentée.

➤ **La journée d'automne/Journée handisport**

Classe de CE2 Mme GUEGUEN Françoise :

-Avant les vacances de la Toussaint. Compote de pommes réalisée par les élèves et des parents à l'école. Une dégustation sur place, avec les parents accompagnateurs.

-Tous les CE2 participeront à la journée handisport organisée par l'office cantonal des sports.

Nous demandons donc d'ors et déjà à tous les élèves de l'école de récolter des bouchons et d'apporter leurs sacs remplis le 4 avril prochain (stocker les bouchons chez soi en attendant).

➤ **Cycles EPS**

Certaines classes ont fait la demande d'intervenants auprès de l'office des sports St Méen/Montauban pour proposer et accompagner des séances d'EPS :

CPa et CPb : Cycle escrime ou jeux de raquettes. Période 3

CM2 : Cycle escrime. Période 3

CE2 : Cycle ultimate ou tchoukball. Période 4

Les projets doivent être validés par l'IEN.

(Budget 180 euros par classe)

➤ **Piscine**

7 classes concernées avec une priorité cycle 2. Des sessions de 10 séances sont proposées pour :

Les classes de Mme Audureau (CP/CE1) et Mme Harivel (CE1) .Septembre/début décembre

Les classes de CE2a (M.Jamois) et CEb (Mme Gueguen) : Du 7 décembre au 22 février.

Classe de Mme Fretey (CE1/CE2) et CPa (Mme Tréluyer)/CPb (Mme Pourchasse) Mars/début juin

Nous remercions les parents ayant passé ou repassé l'agrément piscine.

De nouvelles dates d'inscription sont disponibles.

Nous avons pris les cars COTTIN (un retard a empêché le déroulement d'une séance).

Les parents rapportent leur déception pour les élèves qui n'ont pas pu participer au cycle natation durant leur cursus scolaire.

➤ **Ciné jeunes** : Dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma (Parcours PEAC)

Pour toutes les classes, proposition de deux films (Un sera visionné en DVD, l'autre sera projeté à la salle Ciné Montal *si possible*).

Après visionnage, un intervenant vient en classe pour revisiter le film, observer, interpréter. Démarrage en Janvier 2024.

Budget :

-Cycle 2 : 6 euros/ élève

-Cycle 3 : 9 euros/ élève

➤ **Lire et Faire lire** : Programme national de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle. Il permet à des bénévoles seniors d'offrir un peu de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature jeunesse. L'objectif est de développer le plaisir de lire et la pratique de l'écriture. 4 classes de cycle 2 bénéficieront de ce programme.

➤ **Liaison CM2/6^{ème}**

-CROSS : Initialement prévu le 20 octobre, il a été reporté le vendredi 17 Novembre.

Les CM2 ont rendez-vous au skate park à 10h30, tous les parents sont invités à encourager les élèves. Présence des élèves de 6^{ème} qui encourageront les CM2.

-Conseil école/ collège le Jeudi 16 Novembre pour assurer la continuité pédagogique.

- Nous demanderons au collège de prévoir une journée d'animation (en relation avec des projets cm2/6^{ème}) et une visite pour tous les CM2.

➤ Les évaluations nationales Cp, CE1 et CM1

CP : « Début de CP » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. **Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.**

CE1 : « Début de CE1 » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à **la lecture, l'écriture et la numération**. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

CM1 : « Début de CM1 » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CM1 sur les compétences liées à **la lecture, l'écriture, l'étude de la langue et la numération**. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CM1.

Les résultats individuels ont été présentés aux familles.

L'aide aux enfants en difficulté :

RASED (Le Rased est un dispositif auquel tout enseignant peut faire appel lorsqu'il rencontre des difficultés avec un élève)

- Psychologue scolaire Mme CHARRON Marine (rencontre/bilans/équipes éducatives) Les échanges avec la psychologue scolaire peuvent mettre en lien le regard des enseignants et celui de la famille, afin de favoriser une meilleure compréhension des difficultés de l'enfant et de lui proposer les aides et éventuellement les soins les plus adaptés.
- Maitresse E Mme DAYOT Gaëlle peut intervenir pour travailler avec les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Elle peut proposer à l'enfant une aide individuelle ou en petits groupes.
- Equipes éducatives qui réunissent tous les partenaires qui interviennent auprès des enfants ou ESS (équipes de suivi de scolarisation-1ère demande ou réexamen des droits) pour les élèves relevant de la MDPH.

Les activités pédagogiques complémentaires APC (organisation et public d'élèves)

Les APC ont lieu sur le temps du midi de 11h30 à 12h00 avec des groupes de 2 à 5 élèves. Les familles sont libres ou non d'acceptées ces activités. **Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.** Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les stages de réussite Des stages proposés durant les vacances aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou de combler des

lacunes en travaillant en petit effectif. Les familles qui acceptent le stage s'engagent à amener leur enfant chaque jour proposé.

4) LES MOYENS FINANCIERS

Budget municipal 2023/2024

La mairie vote actuellement les budgets. Les subventions restent identiques (55.30€/élève pour les fournitures, 14€/élève pour les sorties et une enveloppe de 2000€ pour le renouvellement des manuels.)

! Demande de l'équipe enseignante pour disposer d'un téléphone portable professionnel pour la directrice. Celui-ci serait utilisé à l'école même en l'absence de la directrice.

- Sorties avec nuitées :

Une subvention exceptionnelle de 92 euros par enfant est attribuée aux élèves de CM2 pour une sortie avec nuitée. Les enseignants demandent la possibilité de partir avec une autre cohorte que les CM2.

Le maire annonce que la subvention/sortie exceptionnelle peut être modifiée au profit d'une autre cohorte. Nous envisageons éventuellement qu'une cohorte par an puisse partir avec des changements de niveau chaque année.

! Demande exceptionnelle de budget concernant le mobilier de l'école (notamment les grandes tables et les chaises qui sont très abîmées).

Même demande pour les étagères et bibliothèques dans les classes, installées il y a plus de 20, 30 ans. Ce mobilier n'est plus adapté à notre matériel et nos manuels, classeurs qui sont trop grands pour y être insérés.

*Les parents élus demandent d'installation de nouveaux barillets dans les toilettes extérieures.

-OCCE : L'école cotise 758.05 euros.

Une participation volontaire des parents a rapporté 1080 euros.

Donc plus de 320 euros restent sur le compte de l'école : nous sommes à l'équilibre.

La première vente de gâteaux avant les vacances a rapporté 140 euros. La participation des élèves et parents était remarquable.

5) Les Travaux

Les travaux se poursuivent dans les locaux de l'école maternelle. L'école élémentaire ne sera concernée que vers le mois de février. Nous ne savons pas, à ce jour, quelles seront les classes concernées par un premier déménagement.

6) La sécurité

Les travaux entraînent un flux des parents de la maternelle malgré le contexte du plan vigipirate urgence attentat.

Demande d'installation d'une caméra à l'entrée avec interphone. En attendant, impossible d'ouvrir le portail à distance malgré la sonnette. Le personnel doit donc se déplacer pour ouvrir.

Le périscolaire fait au mieux mais organisation compliquée notamment à partir de 7h40.

Le soir, on peut fermer à partir de 18h et effectuer les déplacements. Avant, effectif trop faible pour fermer. Pas d'autre solution pour le moment.

Une atsem est au portail le matin et le soir. Sa présence est importante pour que les parents puissent circuler jusqu'à 8h40 environ.

Le plan vigipirate demande de limiter l'entrée des personnes dans l'établissement, le renforcement de la surveillance aux abords de l'école. Les adultes de l'école doivent contrôler l'accès des personnes et les objets entrants.

! Remarque sur le portail du bas ouvert à 3 reprises le matin, alors qu'il devrait être fermé.

➤ **PPMS**

- Exercice incendie déjà réalisé 1 fois en septembre + 2 fois à cause de déclenchements involontaires de l'alarme. Celle-ci a été vérifiée par le service technique.
- Exercice attentat intrusion à prévoir entre le 15/11 et le 15/12. Deux à faire dans l'année.

7) Le temps périscolaire

Utilisation du portail famille obligatoire pour commander les repas mais certaines familles ont des difficultés à l'utiliser. Ce portail est important pour compter les élèves demi-pensionnaires et gérer l'intendance en cuisine.

Dans quelques mois, passage à la facture dématérialisée donc les parents devront impérativement se connecter pour pouvoir régler les factures. En cas d'impossibilité de se connecter (absence de matériel ou internet), prévenir Virginie FOLLET – BOURBON.

Support papier de rappel dans le cahier.

Pour l'instant les parents reçoivent encore la facture par courrier.

Le bureau de la directrice du périscolaire se situe à côté de celui de la directrice maternelle.

Elle peut accueillir les familles. Le compte est créé à chaque arrivée des élèves pour permettre l'accès. Une fois le compte créé, il suit l'enfant de la Petite Section au CM2.

Une cinquantaine de parents n'inscrivent pas leurs enfants à la cantine sur la maternelle et l'élémentaire. Une majoration est appliquée lorsque l'élève n'est pas inscrit. (sur la facture : « nombre de repas non réservés »).

-Retour du permis à points qui va être distribué dès le 10/11/23.

Pour un cadre s'agissant des règles du périscolaire et pour mieux communiquer avec les familles.

Rappel : pour les événements qui se déroulent à l'école, prévenez la directrice du périscolaire ou la directrice de l'école ou l'enseignant de l'élève afin de pouvoir recevoir les familles en interne.

Il est important d'avoir la version des deux enfants et de dénouer les événements avec les adultes également.

-Personnel en plus sur le temps méridien : 6 personnes sur la cour le midi.

Jusqu'à 272 élèves mangent à la cantine le midi, sur 275 élèves dans l'établissement.

Cela permet d'organiser plus d'activités le midi, notamment pour la période hivernale qui arrive.

Les élèves mangent à la cantine par classe. Ils sont appelés au micro sur la cour. Certains élèves oublient de répondre à l'appel. Sur les activités, les élèves sont mixés.

➤ Remarques des parents :

-Les parents élus rapportent la réticence des élèves à aller aux toilettes qui sont dans la cour. Les travaux ne prévoient pas de changement. Il est suggéré de changer les systèmes pour verrouiller les portes.

-Questionnements sur le changement des systèmes de chauffage.

-Questionnements sur les changements dans la cour, végétalisation. Une réunion est à venir avec les parents élus, la Municipalité et les enseignants seront invités pour élaborer un projet. Les élèves seront également consultés.

Date du prochain conseil d'école : **Mardi 13 Février 2024 de 18h à 20h.**